

## STAGE DE FORMATION A LA MOBILITE DES CONDUCTEURS DE TAXI ET CONDUCTEURS DE VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC) :

Arrêté du 11 aout 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de VTC –  
Article R.3120-8-2 du Code des transports

### OBJECTIF DE FORMATION :

Poursuivre l'exercice de son activité de conducteur de taxi ou VTC dans un autre département que celui dans lequel l'examen a été obtenu.

### CONTENU DE LA FORMATION :

Objectif : acquisition des connaissances sur les modules suivants :

		Intervenants	Nombre d'heures
A	Connaissance du territoire	Auto-école Maillotte	7 h
B	Réglementation locale	Auto-école Maillotte	7h
		<b>TOTAL</b>	<b>14 h</b>

### PUBLIC CONCERNÉ :

Tout(e) conducteur(rice) de taxi ou de VTC et souhaitant poursuivre son activité dans un autre département que celui dans lequel il (elle) a obtenu son examen.

Capacité d'accueil par session :

2 personnes minimum et 8 personnes maximum.

### PRE-REQUIS :

Être titulaire de la carte professionnelle ou de l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi,

Être titulaire d'une carte professionnelle sécurisée de conducteur de taxi en cours de validité, et souhaitant poursuivre l'exercice de leur activité dans un autre département que celui dans lequel ils ont obtenu leur examen.

### DUREE DE LA FORMATION :

14 heures réparties sur 2 journées

Formation organisée en présentiel

Horaires : 9h – 12h et 13h – 17h

### CONDITIONS ET MODALITES

#### D'EVALUATION :

Le CFA HDC respecte les exigences demandées par l'autorité délivrant l'autorisation d'exercer.

L'assiduité du participant valide le stage mobilité et la délivrance d'une attestation de suivi, remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'arrêté.

### LIEU DE FORMATION :

CFA HDC

3, chemin de la Malcombe  
25042 BESANCON Cedex

### MOYENS ET MODALITES

#### PEDAGOGIQUES :

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques, cas pratiques
- Mises en situation
- Échanges de pratiques

Locaux équipés d'une salle de formation disposant d'un vidéoprojecteur.

*Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.*

### COÛT DE LA FORMATION

**1 120€** net de taxe, non assujetti à la TVA (paiement à l'ordre du CFA HDC).

Déjeuner sur place possible (tarif communiqué au 1<sup>er</sup> jour de formation, à régler sur place directement).

### FORMALITES ADMINISTRATIVES /

#### DELAIS D'ACCES :

Fiche d'inscription ci-après à compléter et renvoyer au CFA HDC à J-7 au plus tard.

A réception, une convention de formation est transmise pour signature. Le retour de la convention signée au secrétariat pédagogique du CFA HDC valide définitivement l'inscription à la session concernée. (dans la limite des places disponibles)

### CONTACT CFA HDC :

**Secrétariat pédagogique :**

Mme Christine BROCARD :

[cbrocard@cfa-hdc.fr](mailto:cbrocard@cfa-hdc.fr)

Tél. 03.81.41.29.70.